

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

CONTRAT HELIOS – SÉRIE 5

Renseignements financiers au **31 décembre 2024** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Helios. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt subséquent effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre document Contrat et notice explicative Helios. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine

Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Sécuritaire	3	DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	87
DSF FPG – Modéré	6	DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI....	90
DSF FPG – Équilibré	9	DSF FPG – Canadien équilibré – CI	93
DSF FPG – Croissance.....	12	DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI...	96
DSF FPG – Croissance maximale	15	DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	99
DSF FPG – 100 % actions	18	DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	102
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociétéTerre..	21	DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	105
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociétéTerre	24	DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel.....	108
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociétéTerre	27	DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins).....	111
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociétéTerre....	30	DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	114
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociétéTerre	33	DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	117
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociétéTerre	36	DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser.....	120
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé.....	39	DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	123
DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)	42	DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett).....	126
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	45	DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	129
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé....	48	DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett).....	132
DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé (auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)	51	DSF FPG – Actions américaines – MFS	135
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	54	DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	138
DSF FPG – Marché monétaire	57	DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins...	141
DSF FPG – Obligations canadiennes	60	DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins.....	144
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	63	DSF FPG – Actions mondiales – MFS	147
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	66	DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	150
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	69	DSF FPG – Actions internationales – MFS	153
DSF FPG – Canadien Équilibré – Fidelity	72	DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	156
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity.....	75		
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociétéTerre.....	78		
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser...	81		
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	84		

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – SÉCURITAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 février 2014 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 1 512	Taux de rotation du portefeuille : 14,60 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 8 689	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,52 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 5,75	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	

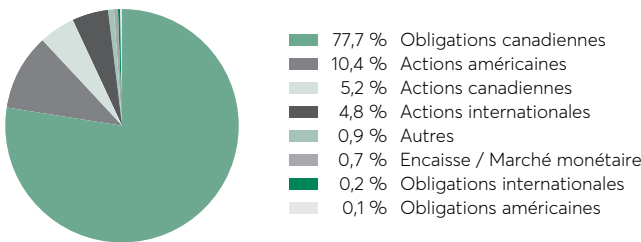
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des Fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	47,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	19,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	11,9 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	8,4 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	2,8 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	2,7 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	2,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	1,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	1,4 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

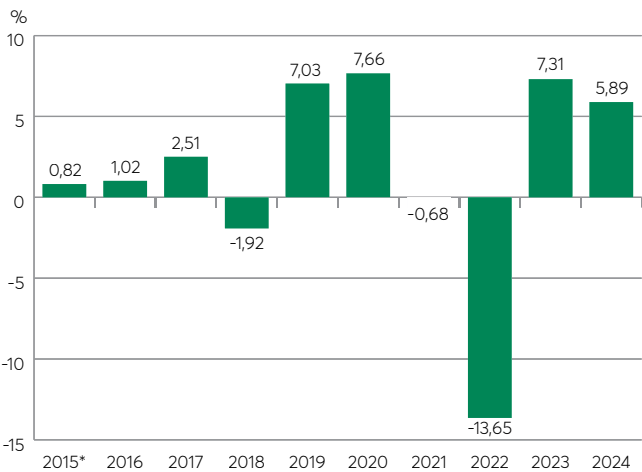
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 150 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,52 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,35 %	0,70 %	0,70 %	0,65 %
Garantie 100/100 r		0,35 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 février 2014 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 1 085	Taux de rotation du portefeuille : 11,68 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 7 064	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,61 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 6,51	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	

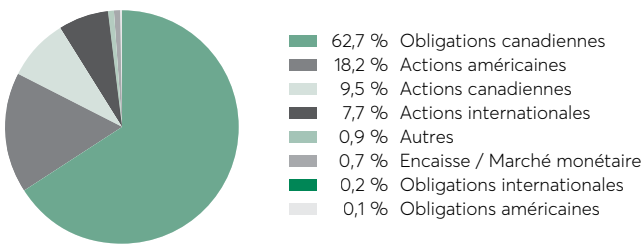
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	38,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	15,7 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	14,9 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	9,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	5,1 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	5,0 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	4,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	2,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	2,5 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

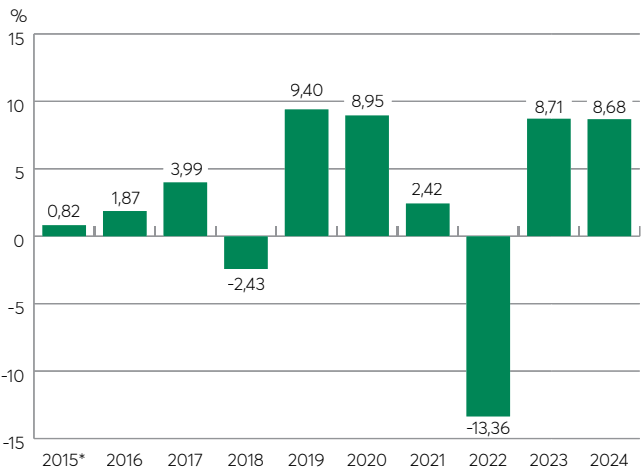
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 302 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – MODÉRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MODÉRÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,61 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 février 2014 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 13 569
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 100 389	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,68 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 7,40	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : 11,48 %
Dépôt minimal : 500 \$

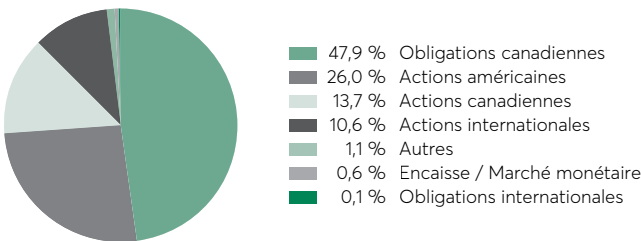
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	29,4 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	21,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	12,0 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	7,4 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	7,3 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	7,2 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	6,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	3,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	3,6 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

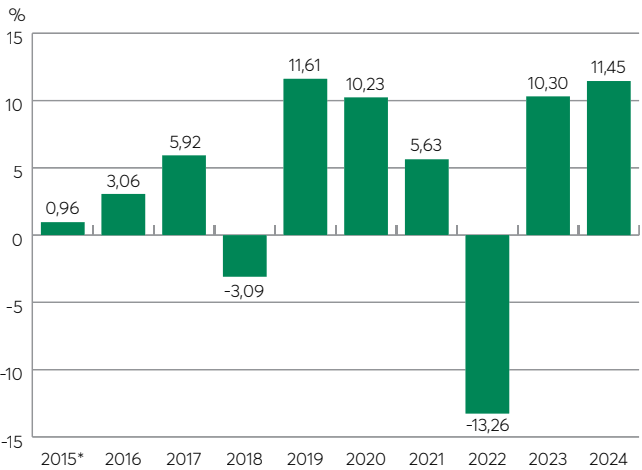
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 480 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,68 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 février 2014 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 4 909
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 41 146	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,75 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 8,38	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : 12,36 %
Dépôt minimal : 500 \$

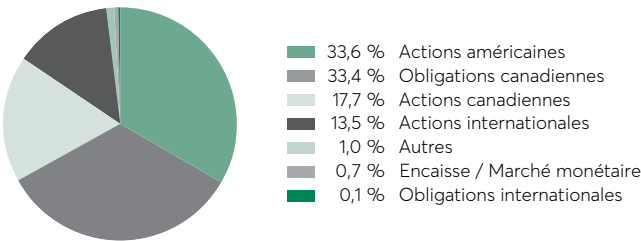
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	27,7 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	20,5 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	9,5 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	9,3 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	8,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	8,4 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	5,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	5,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	4,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

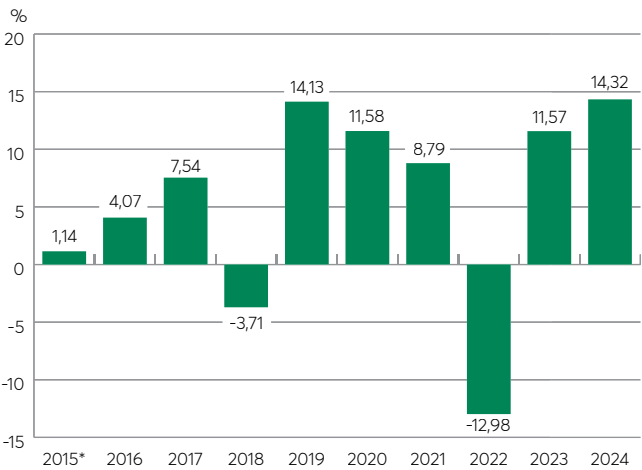
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 676 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,75 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 février 2014 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 143
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 1 366	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,74 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 9,55	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : 11,80 %
Dépôt minimal : 500 \$

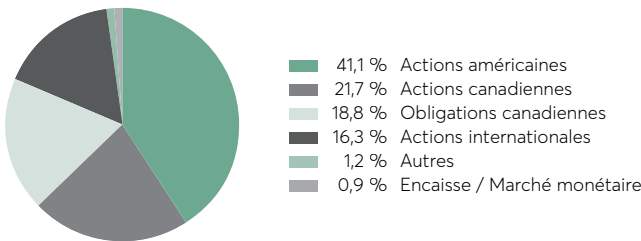
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	34,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	11,6 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	11,6 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	11,5 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	10,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	6,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	5,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	4,7 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	2,9 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

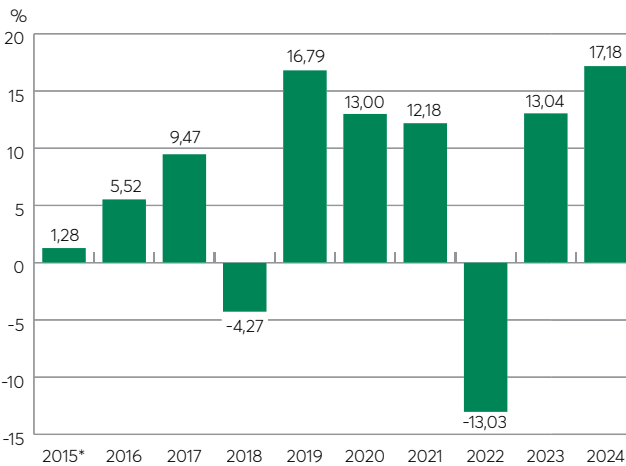
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 910 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,74 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,55 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – 100 % ACTIONS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 8

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,72

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 1

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,93 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

69,25 %

Dépôt minimal :

500 \$

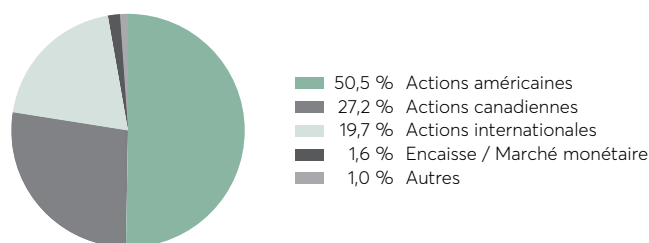
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit principalement dans des fonds d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	41,9 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	14,6 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	14,3 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	12,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	7,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,8 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	0,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 8

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

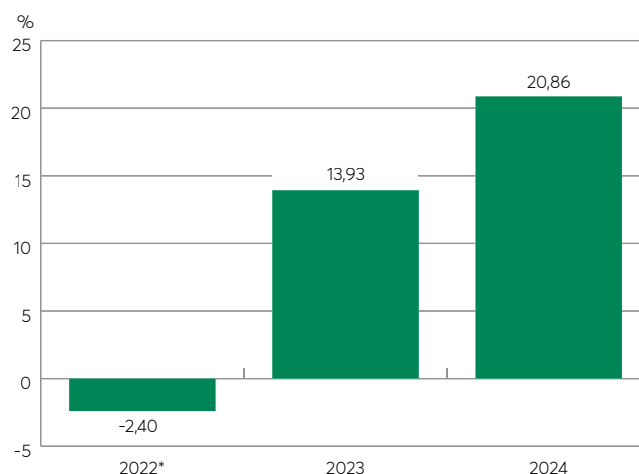
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 344 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 15,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la maximisation de la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,60 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 25 avril 2018
Série 5 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers):
Série 5 : 2 057

Valeur liquidative par Part:
Série 5 : 5,50

Nombre de Parts en circulation
(en milliers):
Série 5 : 374

Ratio des frais de gestion (RFG):
Série 5 : 2,79 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent):
12,70 %

Dépôt minimal:
500 \$

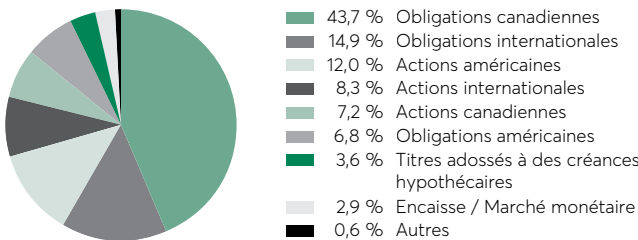
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociétéTerre Conservateur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (75 %) ainsi que dans des actions ou titres (25 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes	37,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	11,4 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations de sociétés canadiennes	8,4 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	6,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	6,2 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,8 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations environnementales	3,6 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations des marchés émergents	3,2 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales	2,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales	2,4 %
TOTAL	85,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 230

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

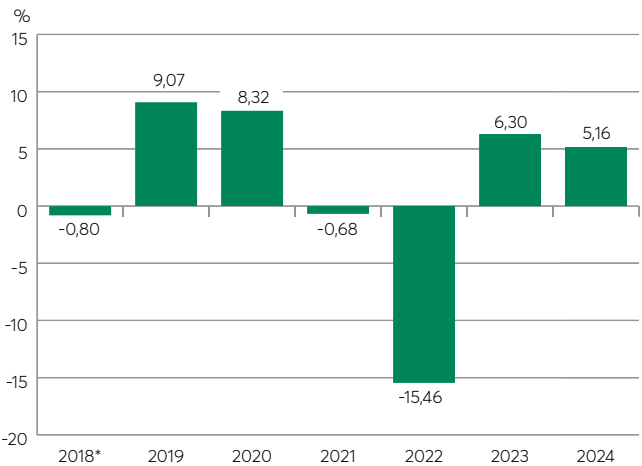
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 100 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,79 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,35 %	0,70 %	0,70 %	0,65 %
Garantie 100/100 r		0,35 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 444

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,92

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 90

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,75 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,98 %

Dépôt minimal :

500 \$

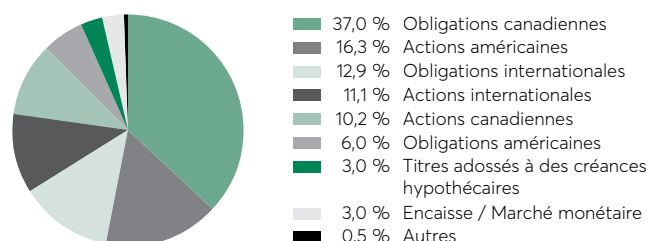
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Modéré. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	31,0 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indicel	9,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	9,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	8,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	7,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	2,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	2,6 %
TOTAL	81,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 230

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

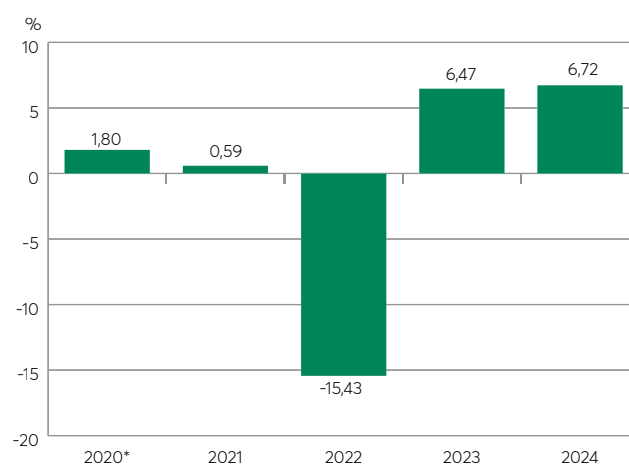
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 984 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -0,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,75 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,80 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 octobre 2015 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 2 752	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 10,40 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 18 424	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,87 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 6,69	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	

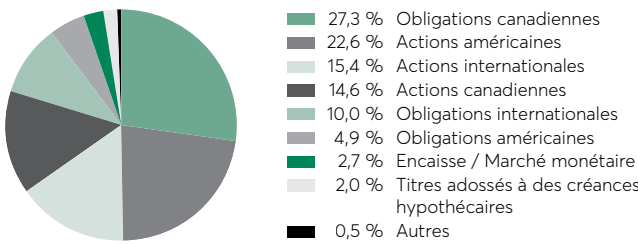
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociétéTerre Équilibré. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (50 %) et des actions ou titres (50 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes	21,4 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	13,3 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	11,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	7,4 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations de sociétés canadiennes	6,8 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales	4,2 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,7 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Mondial de dividendes	3,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions mondiales à faible volatilité	3,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Opportunités mondiales	3,0 %
TOTAL	78,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 230

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

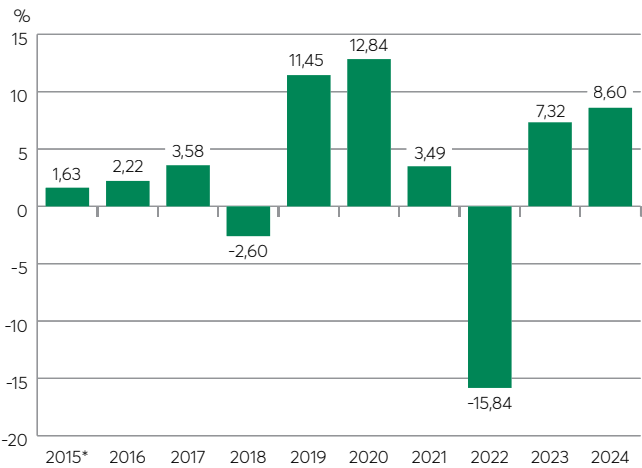
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 338 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,87 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 5 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 16 052

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,55

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 2 449

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,95 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

11,10 %

Dépôt minimal :

500 \$

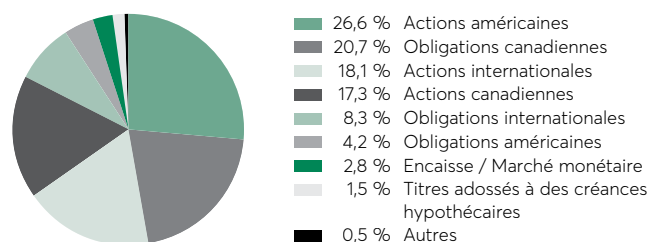
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociétéTerre Croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	16,0 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes	15,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	14,0 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations de sociétés canadiennes	6,2 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indicel	5,7 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales	4,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Mondial de dividendes	4,2 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions mondiales à faible volatilité	4,1 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Opportunités mondiales	3,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,5 %
TOTAL	78,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 095

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

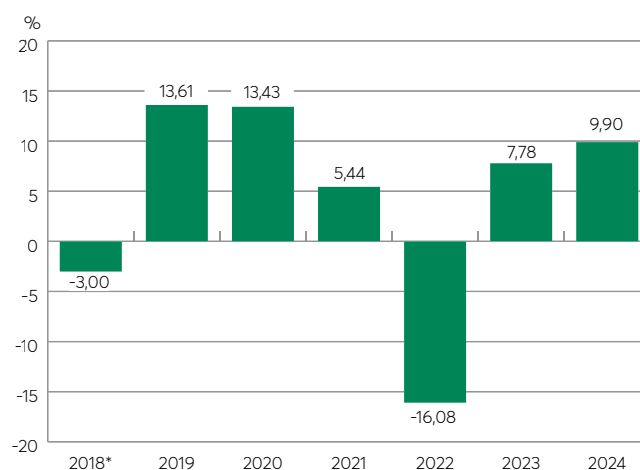
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 310 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,95 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 25 avril 2018 Série 5 : 25 avril 2018	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 130	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 4,80 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 936	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,99 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 7,20	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	

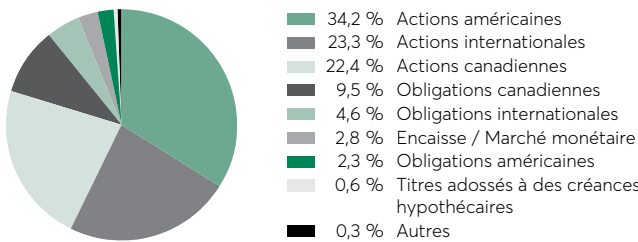
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociétéTerre Croissance maximale. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	20,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	17,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales	6,3 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes	6,2 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Mondial de dividendes	5,3 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions mondiales à faible volatilité	5,2 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Opportunités mondiales	4,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions des marchés émergents	4,5 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Diversité	4,3 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Technologies propres	3,9 %
TOTAL	79,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 095

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

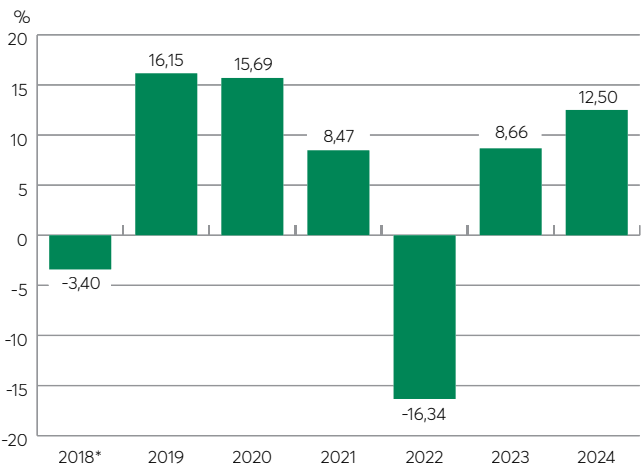
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 440 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,99 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,55 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 143

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 6,07

Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :
Série 5 : 24

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 3,15 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :
0,90 %

Dépôt minimal :
500 \$

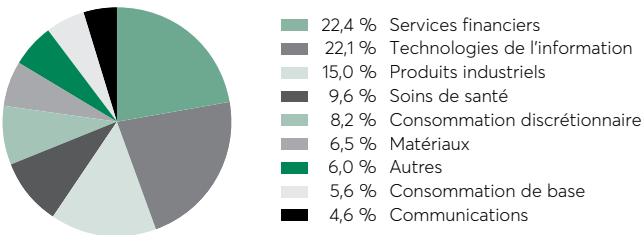
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre 100 % actions. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	26,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	21,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	7,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	6,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	6,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	5,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	5,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	5,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	4,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	3,4 %
TOTAL	92,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 820

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

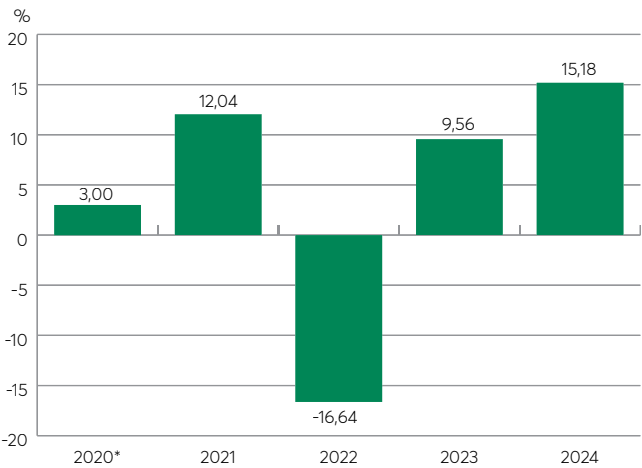
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 214 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,15 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 39

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 4,76

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 8

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,37 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

26,30 %

Dépôt minimal :

500 \$

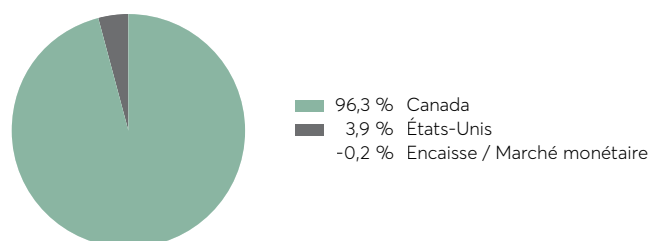
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (75 %) et des titres de participation (25 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	37,6 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	7,9 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	7,5 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	7,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	6,4 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	6,4 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	5,0 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	4,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,6 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index ETF	2,6 %
TOTAL	88,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

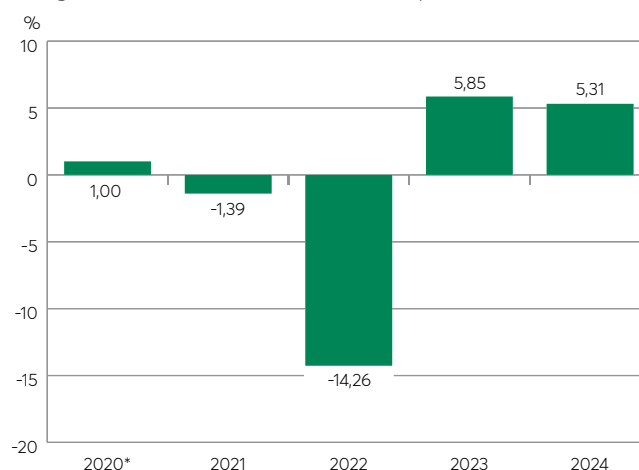
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 952 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -1,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,37 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ
(auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 16 novembre 2020
Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 410

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 5,23

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 5 : 78

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 2,53 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
28,60 %

Dépôt minimal :
500 \$

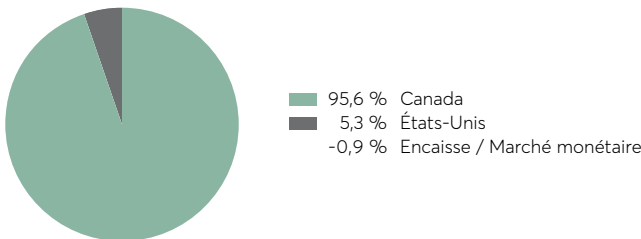
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Modéré Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (65 %) et des titres de participation (35 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	31,6 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	10,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	9,4 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	7,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	6,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	6,0 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	4,9 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	4,4 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	4,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	3,1 %
TOTAL	87,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

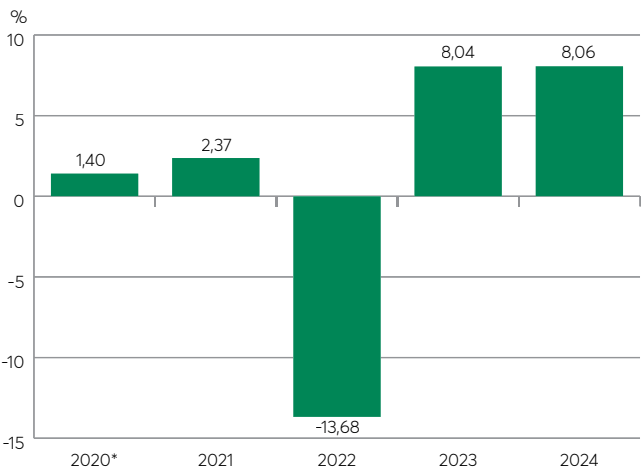
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 046 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,53 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 25 novembre 2024 Série 5 : 25 novembre 2024	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 25	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 37,80 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 124	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,64 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 4,97	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	

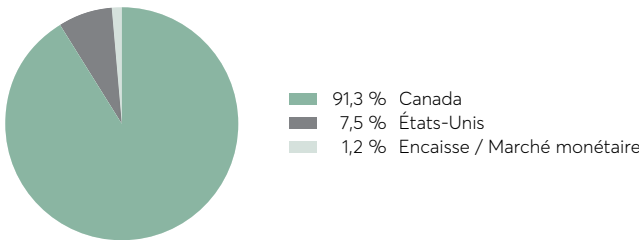
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50 Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (50 %) et des titres de participation (50 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	24,4 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	14,4 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	13,8 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	7,7 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	7,0 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	5,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	5,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	4,1 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	3,6 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,3 %
TOTAL	88,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Comme ce fonds a été lancé le 25 novembre 2024 et que le Fonds sous-jacent a été lancé le 15 avril 2024, aucun rendement annuel n'est disponible au 31 décembre 2024. Le rendement du fonds sera présenté une fois que le fonds aura existé pour plus d'un an.

Rendement moyen

S. O.

Rendement année après année

S. O.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre l'appréciation du capital à long terme et la production d'un revenu comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,64 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,90 %	0,95 %	1,00 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 1 625

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,75

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 283

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,61 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

32,80 %

Dépôt minimal :

500 \$

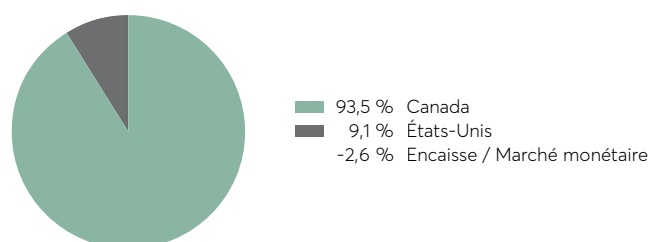
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	18,1 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	17,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	17,2 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	8,5 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	8,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	5,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	5,1 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	4,5 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,0 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	3,8 %
TOTAL	92,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 16

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

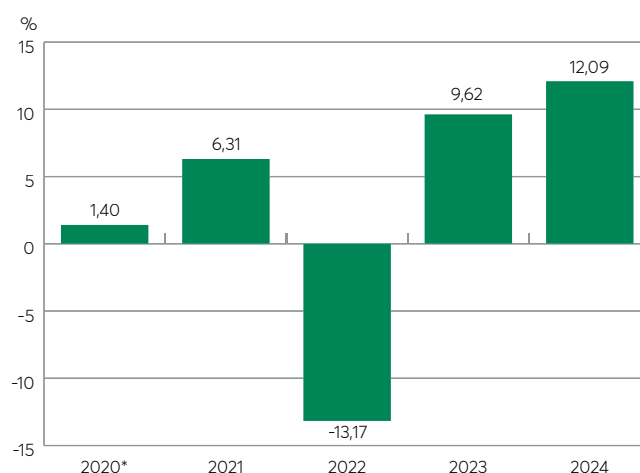
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 150 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,61 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ
(auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)
Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020 Série 5 : 16 novembre 2020	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 26
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 162	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,55 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 6,29	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 35,90 %
Dépôt minimal : 500 \$

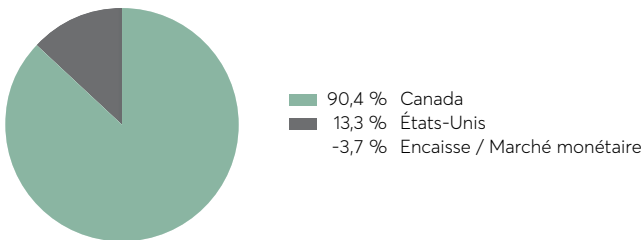
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Audacieux Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	23,6 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	23,0 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	11,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	7,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	7,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	5,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	5,5 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	4,8 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF (CAD-hedged)	2,9 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	2,5 %
TOTAL	94,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 16

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

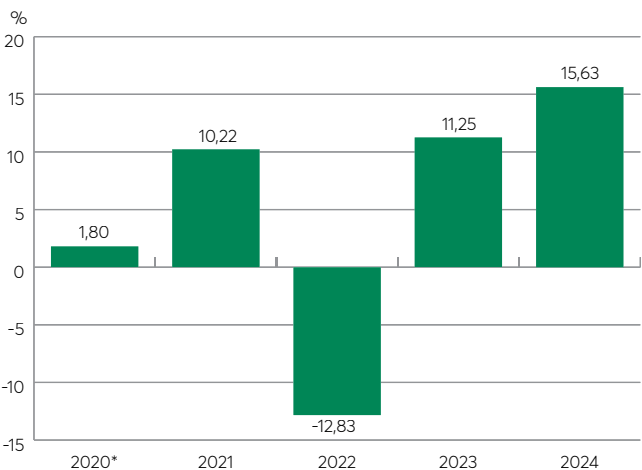
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 258 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

(auparavant DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,55 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 35

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,92

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 5

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,82 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

44,40 %

Dépôt minimal :

500 \$

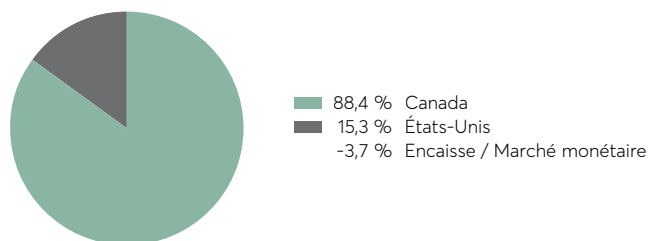
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	30,2 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	29,7 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	13,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	8,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	6,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	6,4 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	3,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance	2,9 %
iShares MSCI EAFE Small-Cap ETF	2,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-3,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

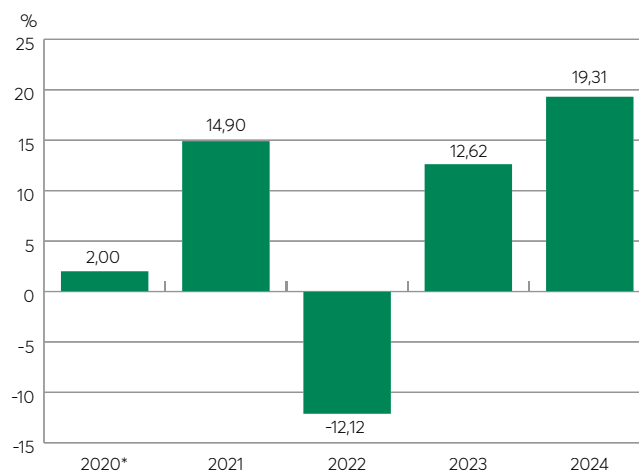
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 384 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,82 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,55 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 14 186

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 7,34

Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :
Série 5 : 1 932

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 1,39 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :
603,00 %

Dépôt minimal :
500 \$

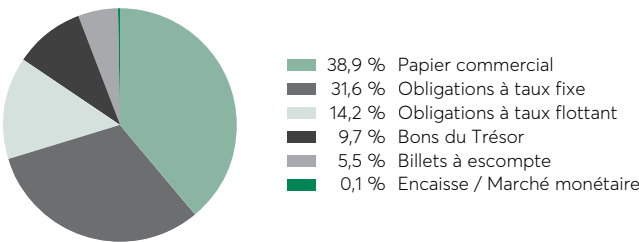
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire.
Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations
bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 2025-03-07	9,4 %
Banque Scotia, 5,500 %, 2025-12-29	6,8 %
Province de l'Alberta, Billet à Ordre de Dette, 2025-05-26	5,1 %
Bons du Trésor, province de l'Ontario, 2025-09-10	4,4 %
Banque Toronto-Dominion, taux variable, 2025-01-31	3,9 %
Pure Grove Funding Trust, papier commercial, 2025-01-07	3,8 %
CDP Financial, papier commercial, 2025-03-12	3,7 %
Daimler Trucks Financial, 5,180 %, 2025-09-19	3,7 %
Banque de Montréal, taux variable, 2025-04-28	3,3 %
Banque Toronto-Dominion, 4,344 %, 2026-01-27	2,7 %
TOTAL	46,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 49

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

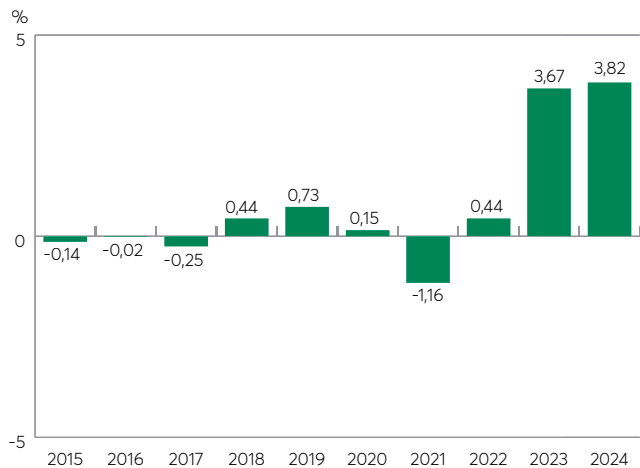
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 102 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	1,39 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,25 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %
Garantie 100/100 r		0,25 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 octobre 2015 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 5 116	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 170,00 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 26 258	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 1,97 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 5,13	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	

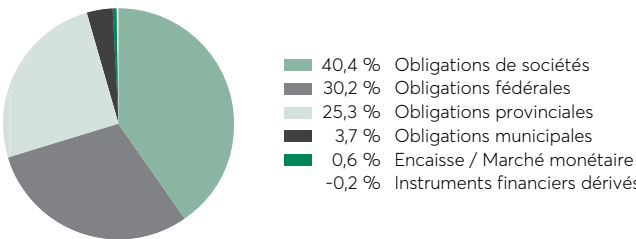
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	5,1 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	3,4 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-06-01	2,9 %
Province de Québec, 5,000 %, 2041-12-01	2,5 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 2029-09-01	2,1 %
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2037-06-02	2,1 %
Province de l'Ontario, 3,650 %, 2033-06-02	1,6 %
Province de l'Ontario, 4,650 %, 2041-06-02	1,5 %
Province de l'Ontario, 3,800 %, 2034-12-02	1,5 %
Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	1,5 %
TOTAL	24,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 482

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

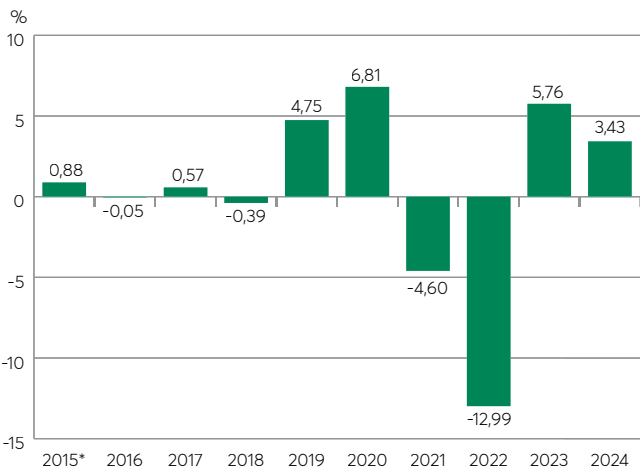
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 026 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	1,97 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,30 %	0,65 %	0,65 %	0,60 %
Garantie 100/100 r		0,30 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 5 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 589

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 5,20

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 113

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,43 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

173,50 %

Dépôt minimal :

500 \$

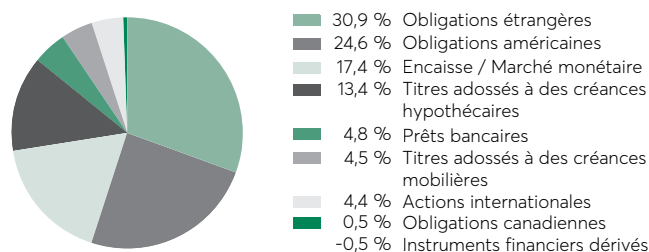
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,4 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 2042-11-15	3,7 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 2052-11-15	2,9 %
AMSURG	2,6 %
Eurosail, série 2007-1X, classe C1A, mezzanine, taux variable, 2045-03-13	1,8 %
Wesco Aircraft Holdings, placement privé, série 144A, 10,500 %, 2026-11-15	1,5 %
République arabe d'Égypte, 4,750 %, 2026-04-16	1,5 %
République de Côte d'Ivoire, 5,250 %, 2030-03-22	1,4 %
Syniverse Holdings, taux variable, 2027-05-13	1,3 %
Ecopetrol, 8,625 %, 2029-01-19	1,3 %
TOTAL	35,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 288

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

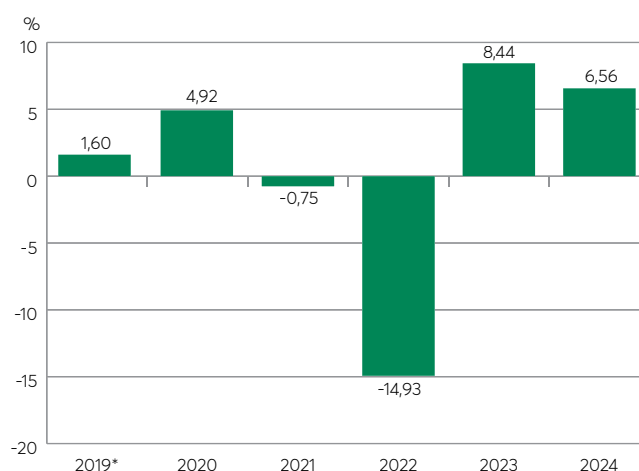
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 040 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,43 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 30 octobre 2000 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 5 946	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 10,08 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 48 858	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,93 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 8,22	Gestionnaire de portefeuille : Société de Placements Franklin Templeton	

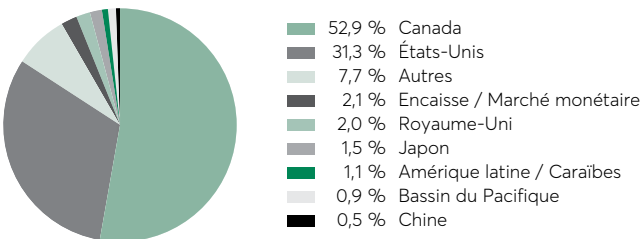
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds canadiennes essentielles plus Franklin	30,8 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	17,1 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin ClearBridge	12,0 %
Fonds d'obligations à durée courte canadiennes Franklin	5,7 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	4,7 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	4,4 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	3,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	2,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	2,3 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	2,2 %
TOTAL	85,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

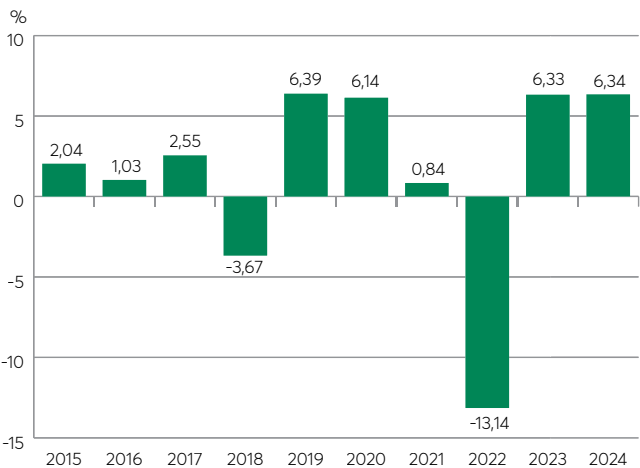
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 495 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %	0,75 %	0,80 %	0,70 %
Garantie 100/100 r		0,40 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 30 octobre 2000 Série 5: 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5: 12 367	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 12,19 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5: 103 836	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5: 2,96 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5: 8,40	Gestionnaire de portefeuille : Société de Placements Franklin Templeton	

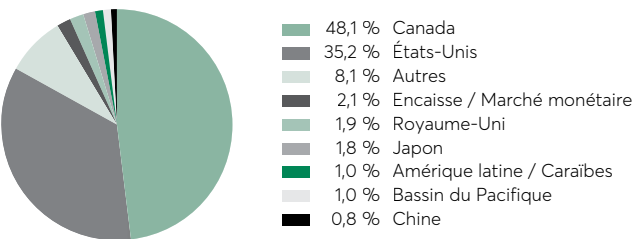
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	24,7 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	13,7 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin ClearBridge	9,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	6,8 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	4,7 %
Fonds d'obligations à durée courte canadiennes Franklin	4,6 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	4,4 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	3,5 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	3,5 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	3,4 %
TOTAL	78,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

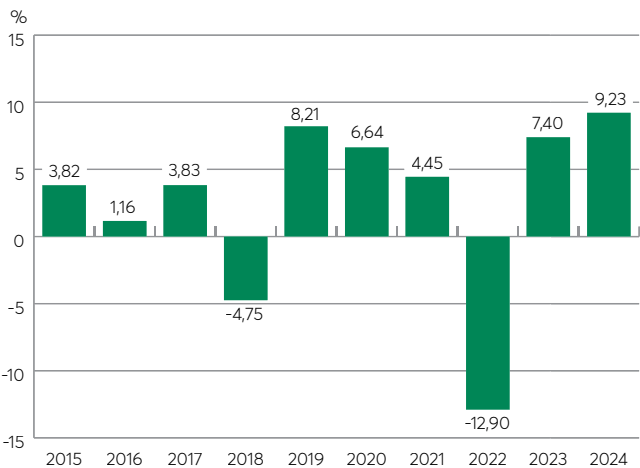
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 588 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,90 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 1^{er} décembre 2008
Série 5 : 1^{er} décembre 2008

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 524 665

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 13,92

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 5 : 37 702

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 2,96 %

Gestionnaire de portefeuille :
Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :
4,80 %

Dépôt minimal :
500 \$

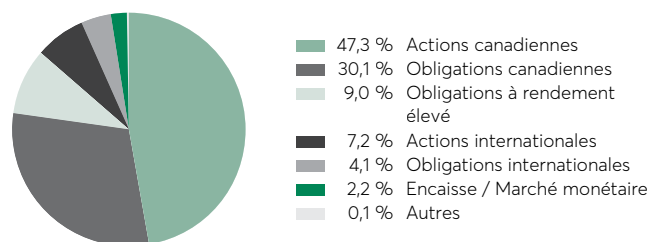
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	3,7 %
Constellation Software	3,7 %
Shopify	3,2 %
Brookfield Asset Management	2,3 %
Société Financière Manuvie	2,3 %
Fairfax Financial Holdings	2,1 %
Waste Connections	2,1 %
Canadian Natural Resources	2,0 %
WSP Global	2,0 %
Dollarama	1,9 %
TOTAL	25,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 772

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

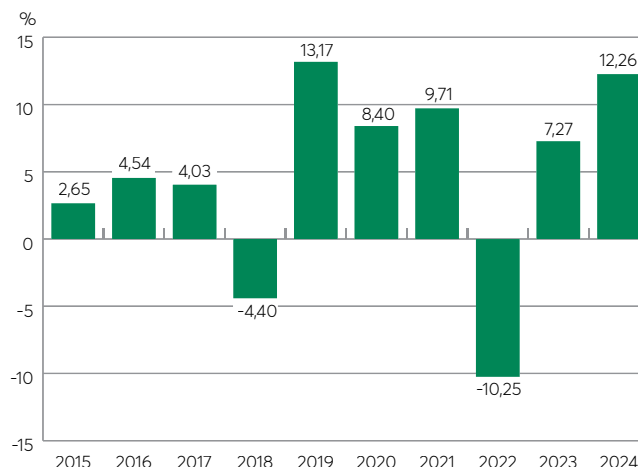
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 784 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,85 %	1,00 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 octobre 2015 Série 5 : 16 octobre 2015	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 284	Taux de rotation du portefeuille : 10,24 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 2 285	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,95 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 8,04	Gestionnaire de portefeuille : Investissements Fidelity Canada	

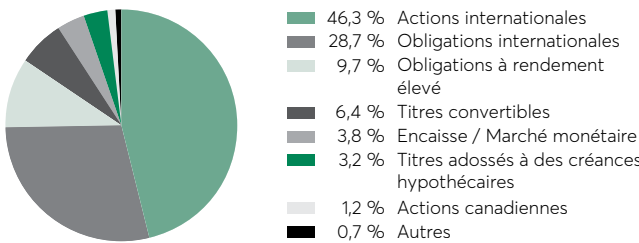
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Co.	1,4 %
iShares Comex Gold Trust ETF	1,3 %
Exxon Mobil	1,2 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 2029-10-31	1,2 %
Billet du Trésor américain, 3,875 %, 2033-08-15	1,0 %
Billet du Trésor américain, 2,750 %, 2032-08-15	1,0 %
Billet du Trésor américain, 4,250 %, 2031-06-30	1,0 %
Walmart	0,9 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 2030-07-31	0,9 %
UnitedHealth Group	0,9 %
TOTAL	10,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 420

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

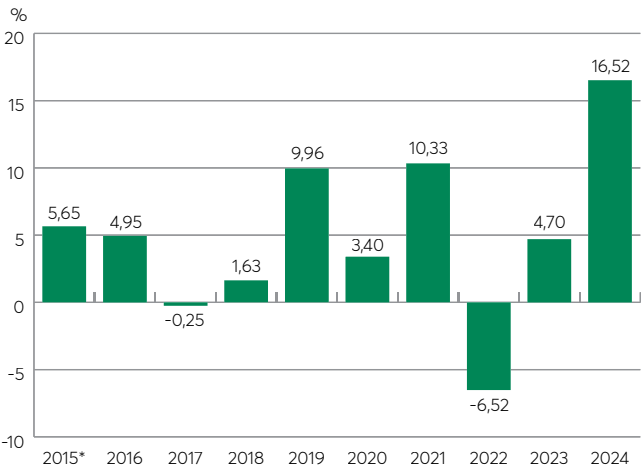
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 608 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,95 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 28 novembre 2022
Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 373

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 5,66

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 5 : 66

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 3,02 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
18,30 %

Dépôt minimal :
500 \$

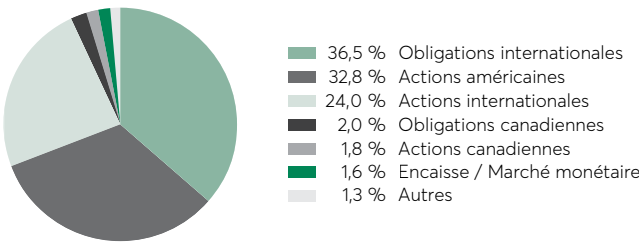
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'actions (55 %) et des fonds d'obligations (45 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	43,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	30,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	29,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-2,6 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 228

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

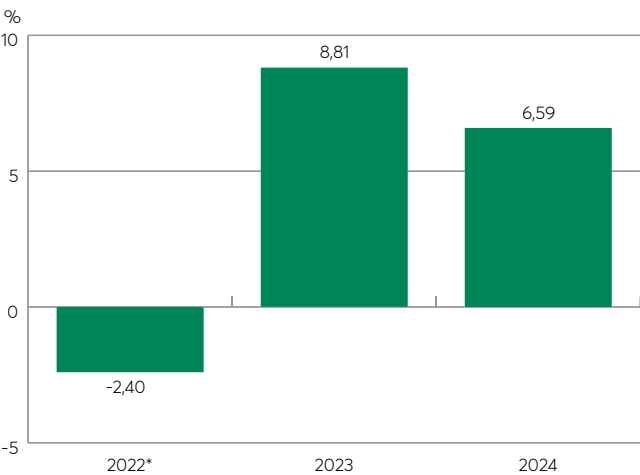
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 132 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable ainsi qu'une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,02 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 17 novembre 2003 Série 5: 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5: 9 525	Taux de rotation du portefeuille : 7,52 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5: 115 839	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5: 2,85 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5: 12,16	Gestionnaire de portefeuille : Jarislowsky, Fraser Limitée	

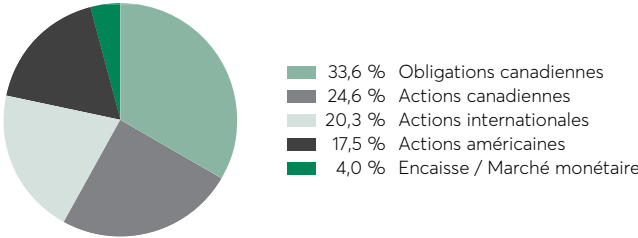
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	17,1 %
Fonds d'actions de marché monétaire américain Jarislowsky Fraser	3,7 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	3,2 %
Brookfield	1,7 %
Microsoft	1,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,4 %
Amazon.com	1,3 %
Banque de Montréal	1,2 %
Banque Scotia	1,1 %
CAE	1,1 %
TOTAL	33,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 249

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

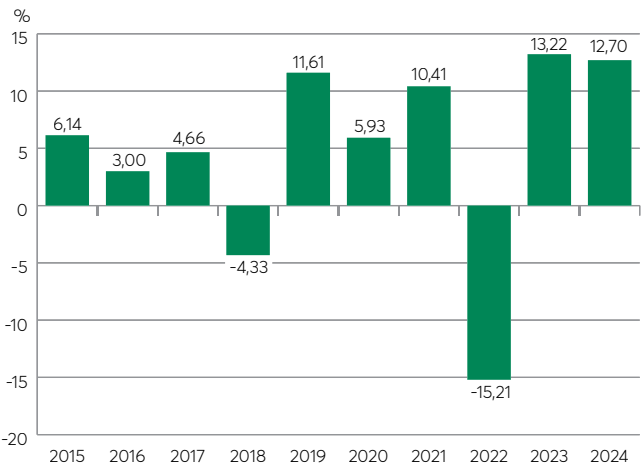
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 065 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,85 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	0,80 %	0,95 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 20 novembre 1995 Série 5: 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5: 6 936	Taux de rotation du portefeuille : 37,33 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5: 130 690	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5: 2,56 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5: 18,84	Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital	

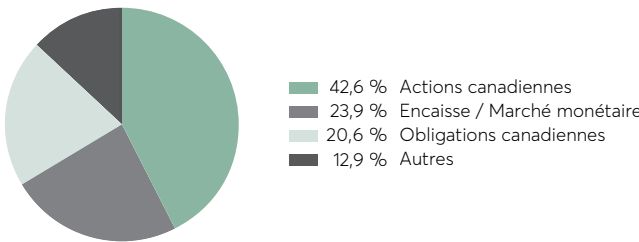
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, série A	13,0 %
Bons du Trésor du Canada, 3,371 %, 2025-01-30	10,1 %
Bons du Trésor du Canada, 3,084 %, 2025-02-27	4,1 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme, série A	3,6 %
Constellation Software	2,4 %
Dollarama	2,3 %
Metro	2,3 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 3,436 %, 2025-02-20	2,3 %
Province de l'Alberta, billets, 3,147 %, 2025-03-25	2,3 %
Banque Royale du Canada	2,3 %
TOTAL	44,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 181

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

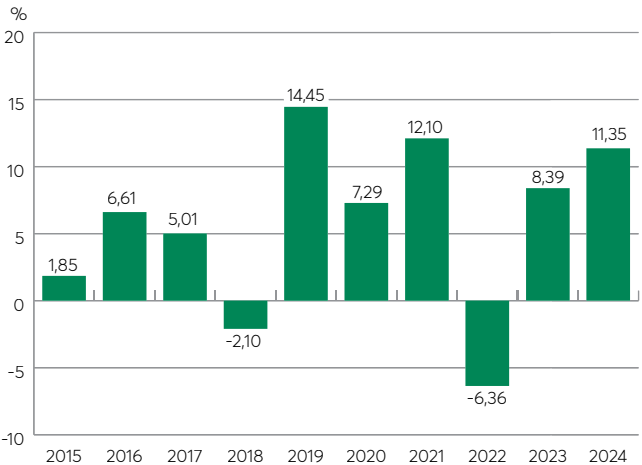
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 098 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,56 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,85 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 11 décembre 2006 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 32 290	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 14,16 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 290 069	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,98 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 8,98	Gestionnaire de portefeuille : Société de Placements Franklin Templeton	

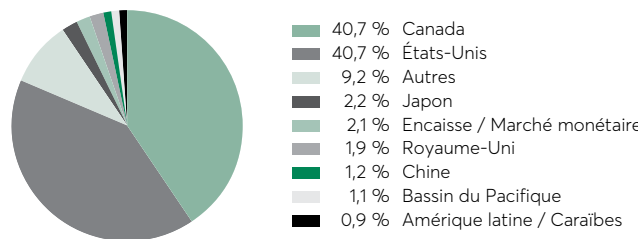
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	16,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,0 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	8,9 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	6,9 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	6,5 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Clearbridge	5,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	5,2 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	5,0 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	4,7 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	4,3 %
TOTAL	73,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

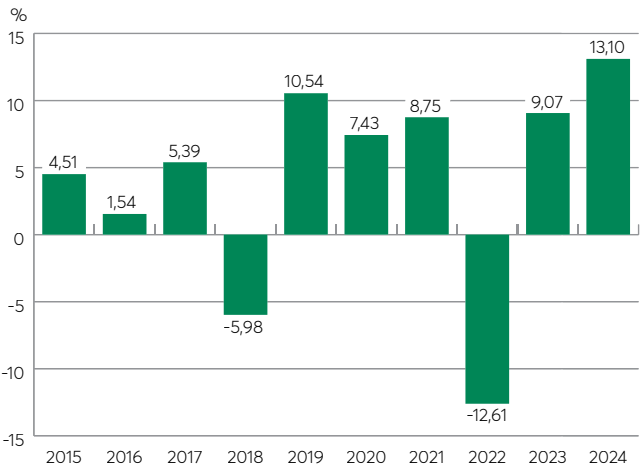
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 778 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,98 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 septembre 2012 Série 5 : 24 septembre 2012	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 302	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 26,99 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 2 740	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,79 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 9,07	Gestionnaire de portefeuille : CI Investments Inc.	

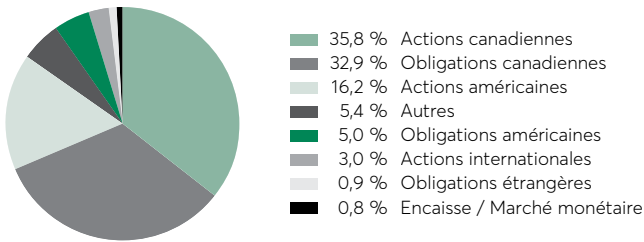
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le fonds Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	33,2 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	4,5 %
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	3,7 %
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	3,2 %
Royal Bank of Canada	2,5 %
Brookfield	2,4 %
Fairfax Financial Holdings	2,2 %
Enbridge	2,1 %
Constellation Software	1,9 %
Intact Corporation financière	1,9 %
TOTAL	57,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 245

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

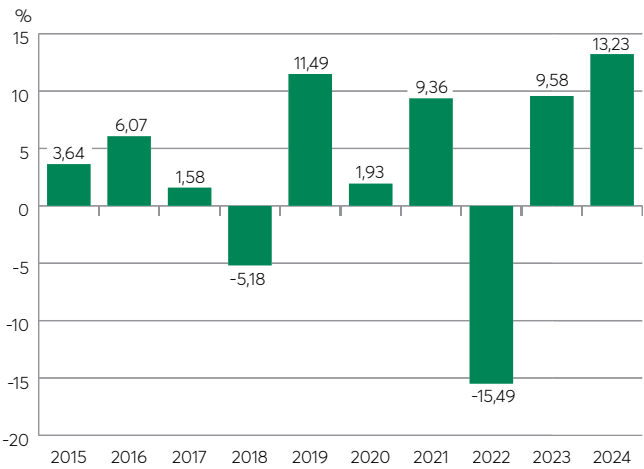
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 814 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,79 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 3 mai 2010 Série 5 : 3 mai 2010	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 6 222	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 31,31 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 63 932	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,77 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 10,27	Gestionnaire de portefeuille : CI Investments Inc.	

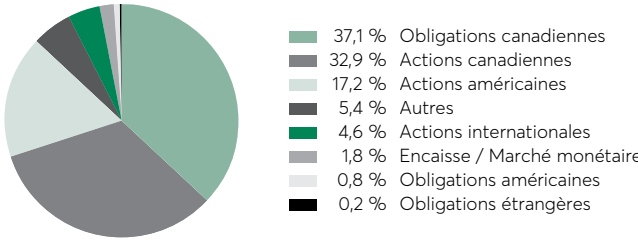
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (30 %) et des actions mondiales (30 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,1 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,1 %
Fairfax Financial Holdings	2,0 %
Shopify	1,8 %
Enbridge	1,7 %
Fonds de revenu des marchés privés CI	1,7 %
Banque Scotia	1,5 %
Canadian Natural Resources	1,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2034-03-15	1,3 %
TOTAL	19,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 460

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

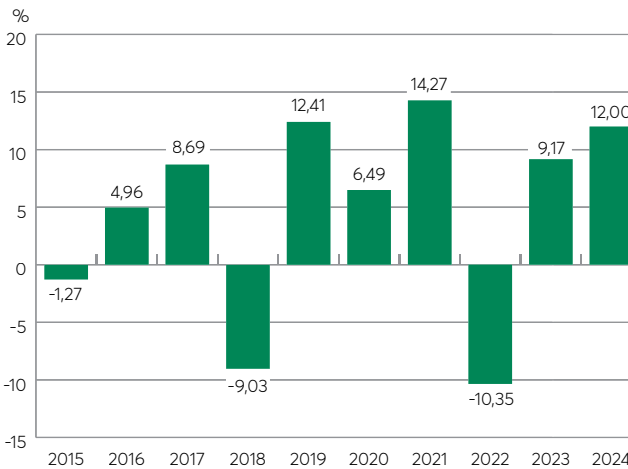
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 3 mai 2010 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 054 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,77 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,85 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 24 septembre 2012
Série 5: 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :
Série 5: 47 383

Valeur liquidative par Part :
Série 5: 10,01

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 5: 4 736

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5: 2,88 %

Gestionnaire de portefeuille :
CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
29,18 %

Dépôt minimal :
500 \$

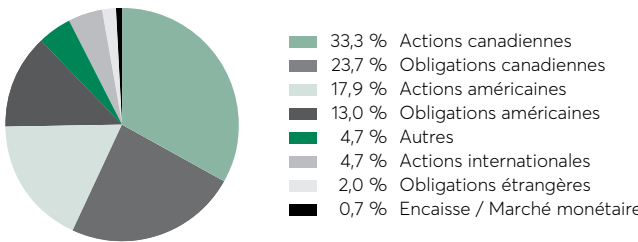
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,5 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
Fairfax Financial Holdings	2,0 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,0 %
Shopify	1,8 %
Enbridge	1,8 %
Banque Scotia	1,5 %
Amazon.com	1,5 %
Canadian Natural Resources	1,4 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,3 %
TOTAL	19,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 689

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

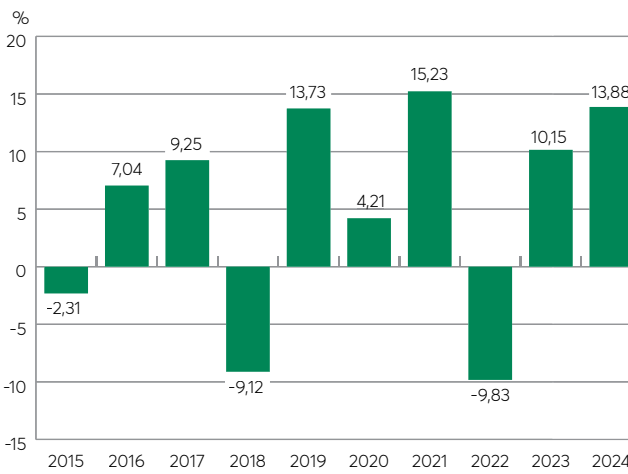
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 002 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,88 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 28 novembre 2022 Série 5 : 28 novembre 2022	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 401	Sous-conseiller de portefeuille : Wellington Management Canada ULC
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 2 643	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,00 %	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 83,60 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 6,60	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	Dépôt minimal : 500 \$

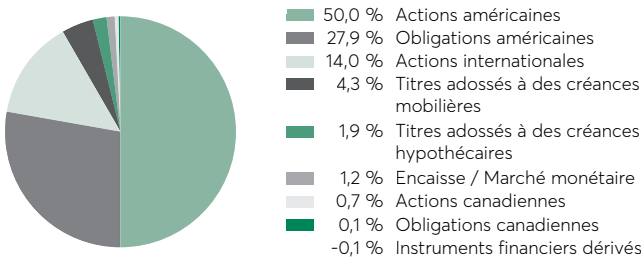
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,250 %, 2025-12-31	8,5 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,625 %, 2031-04-30	4,3 %
NVIDIA	4,2 %
Technology Select Sector SPDR Fund	4,0 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,625 %, 2029-04-30	3,5 %
Amazon.com	3,3 %
Apple	2,7 %
Microsoft	2,6 %
Alphabet	2,5 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,875 %, 2026-05-31	2,3 %
TOTAL	37,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 178

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

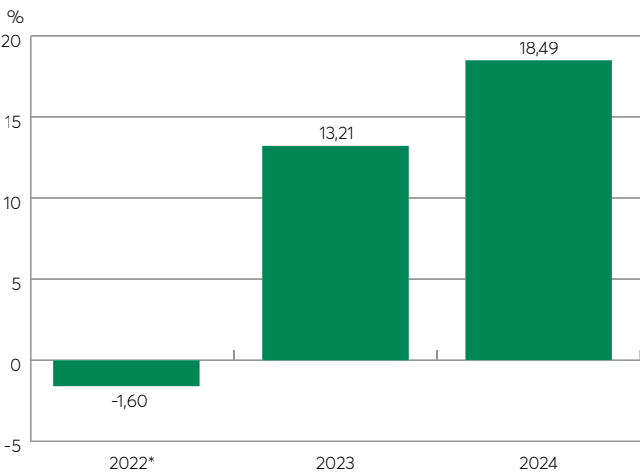
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 320 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 14,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une gestion tactique de la répartition de l'actif.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,00 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 11 décembre 2006
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 93 784

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 8,35

Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :
Série 5 : 11 231

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 2,94 %

Gestionnaire de portefeuille :
Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :
Letko, Brosseau & Associés Inc.

Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :
33,98 %

Dépôt minimal :
500 \$

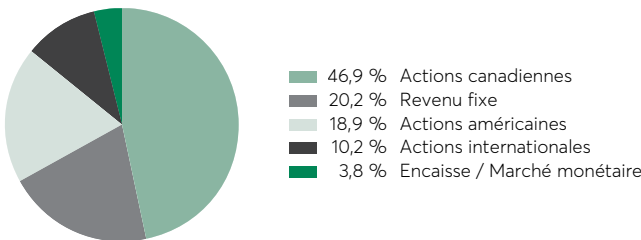
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds croissance et revenu NEI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations (25 %) et des actions (75 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes NEI, série I	20,6 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI, série I	10,3 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI, série I	10,2 %
Fonds de croissance mondiale NEI, série I	9,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9 %
Banque Toronto-Dominion	1,9 %
Banque Scotia	1,8 %
Société Canadian Tire	1,8 %
Financière Manuvie	1,7 %
Banque Royale du Canada	1,6 %
TOTAL	62,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 65

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

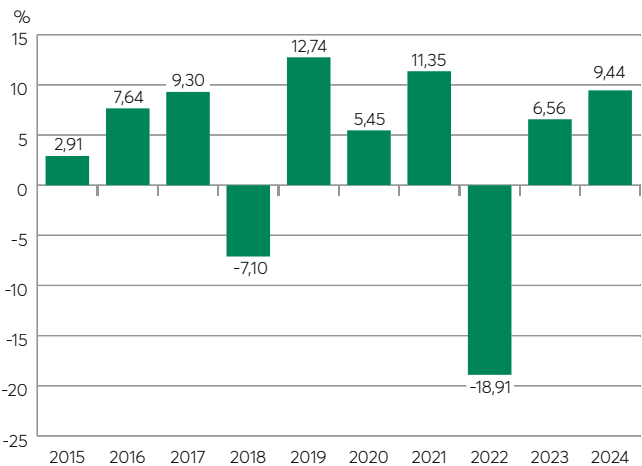
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 708 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,94 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	0,80 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,45 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 14 janvier 2002 Série 5: 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5: 5 623	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 12,95 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5: 70 655	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5: 2,96 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5: 12,57	Gestionnaire de portefeuille : Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.	

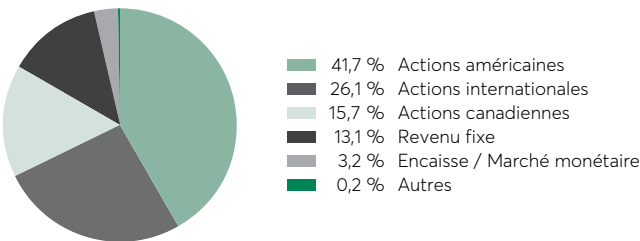
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille NEI Sélect croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'actions américaines ER NEI, série I	23,9 %
Fonds d'actions internationales ER NEI, série I	11,5 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI, série I	11,3 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI, série I	7,9 %
Fonds de valeur mondial NEI, série I	6,2 %
Fonds de croissance mondiale NEI, série I	6,1 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, série I	5,6 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, série I	4,8 %
Fonds d'infrastructure Propre NEI, série I	3,8 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI, série I	3,7 %
TOTAL	84,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 178

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

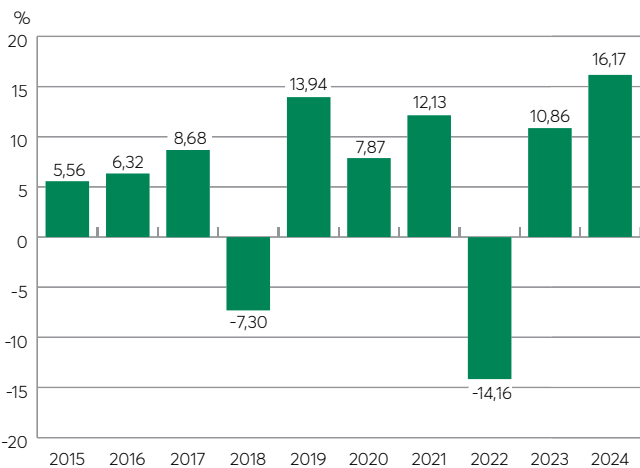
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 964 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,96 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %	1,00 %	1,00 %	1,10 %
Garantie 100/100 r		0,50 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 30 octobre 2000 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 3 053	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 16,97 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 28 933	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,21 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 9,48	Gestionnaire de portefeuille : Société de Placements Franklin Templeton	

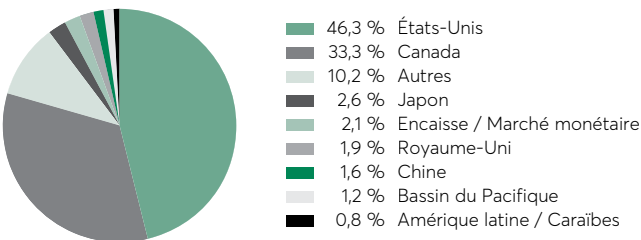
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	13,2 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	9,1 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	8,6 %
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	7,2 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	6,9 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	6,6 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	6,2 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	5,7 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	5,3 %
Fonds d'opportunités américaines Franklin	4,7 %
TOTAL	73,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

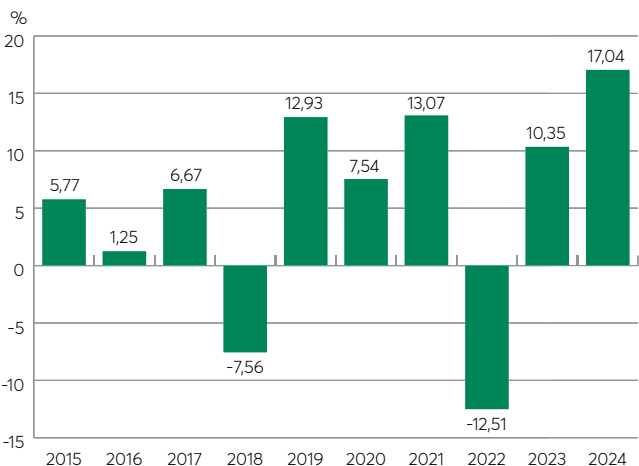
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 892 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,21 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %	1,20 %	1,10 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,70 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 23 septembre 2019
Série 5 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 76 418

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 6,59

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 5 : 11 603

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 2,65 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
89,20 %

Dépôt minimal :
500 \$

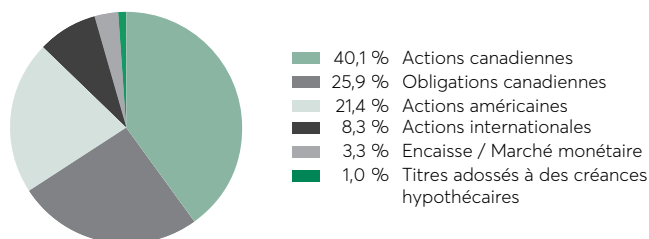
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	4,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3 %
Banque de Montréal	2,3 %
Banque Scotia	2,1 %
Enbridge	2,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	2,0 %
Brookfield Infrastructure Partners	1,9 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	1,8 %
Canadian Natural Resources	1,6 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	1,6 %
TOTAL	22,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 345

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

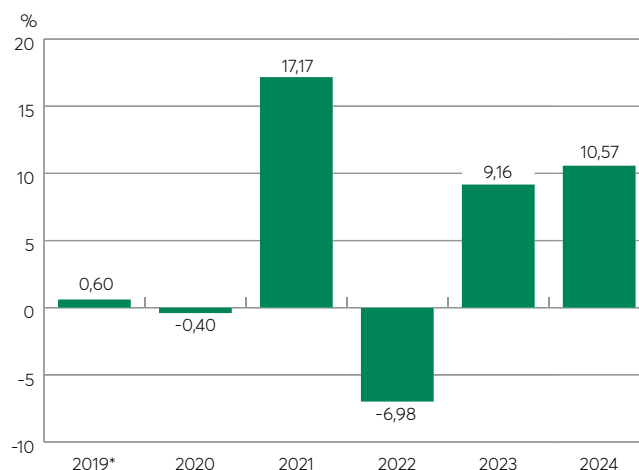
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 318 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,65 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %	1,00 %	1,00 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 septembre 2012 Série 5 : 24 septembre 2012	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 793	Sous-conseiller de portefeuille : Lincluden Investment Management Limited
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 9 072	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,05 %	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 13,03 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 11,45	Gestionnaire de portefeuille : Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.	Dépôt minimal : 500 \$

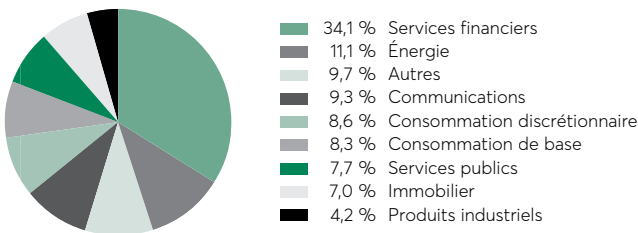
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,5 %
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0 %
TC Énergie	4,1 %
Banque Scotia	3,4 %
Financière Manuvie	3,3 %
Brookfield	3,2 %
BCE	3,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,8 %
Intact Corporation financière	2,8 %
TOTAL	38,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

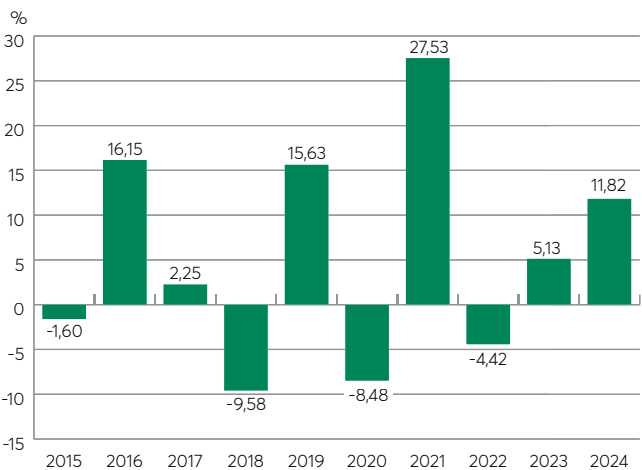
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 290 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,05 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 5 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 41

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,10

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 6

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,68 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

60,70 %

Dépôt minimal :

500 \$

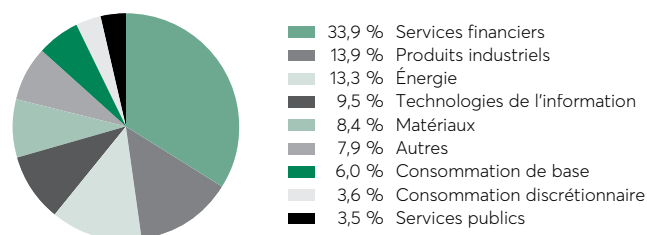
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,9 %
Banque Toronto-Dominion	4,2 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Shopify	3,1 %
Canadian Natural Resources	3,1 %
Enbridge	3,0 %
TOTAL	39,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

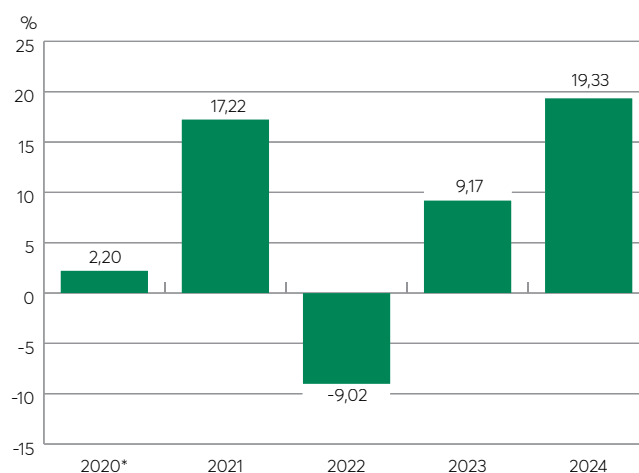
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 420 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,68 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,70 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005

Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 95 633

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 12,73

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 7 514

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,92 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

23,78 %

Dépôt minimal :

500 \$

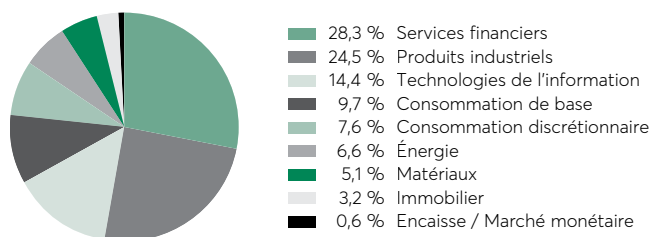
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Brookfield	7,0 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	6,0 %
Banque de Montréal	4,8 %
Banque Scotia	4,5 %
CAE	4,4 %
TC Énergie	3,9 %
AtkinsRealis Group	3,7 %
Intact Corporation financière	3,4 %
Open Text Corporation	3,3 %
WSP Global	3,3 %
TOTAL	44,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 36

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

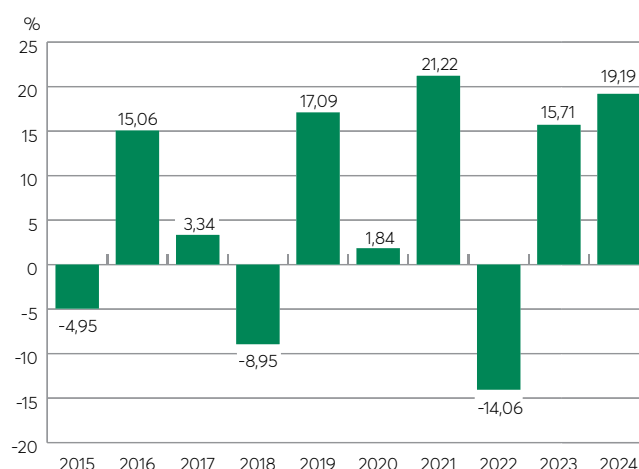
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 161 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,92 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %	1,20 %	1,10 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,70 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 1 ^{er} décembre 2008 Série 5 : 1 ^{er} décembre 2008	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 787
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 15 187	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,20 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 19,31	Gestionnaire de portefeuille : Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille : 11,87 %
Dépôt minimal : 500 \$

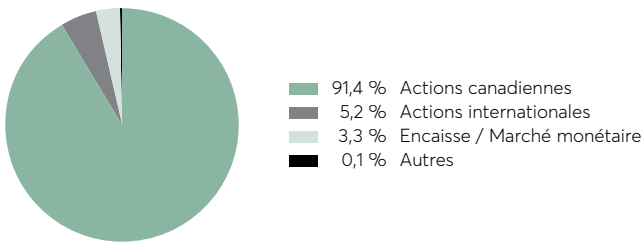
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,5 %
Banque Toronto-Dominion	4,4 %
Alimentation Couche-Tard	3,8 %
Fairfax Financial Holdings	3,8 %
Shopify	3,5 %
Mines Agnico Eagle	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Canadian Natural Resources	3,2 %
Intact Corporation financière	3,2 %
AtkinsRealis Group	3,1 %
TOTAL	37,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 123

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

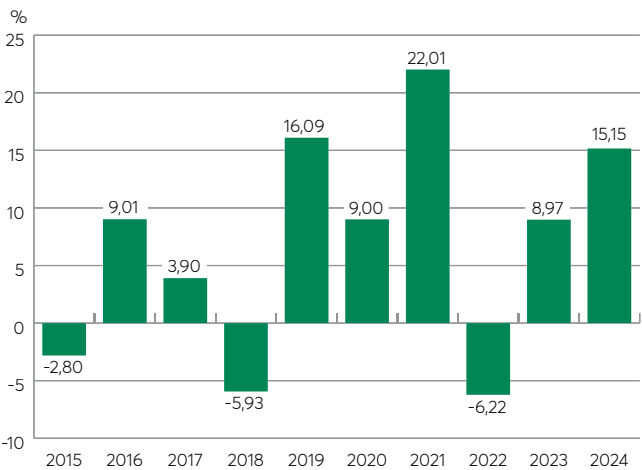
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 1^{er} décembre 2008 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 3 862 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,20 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE*
(auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)
Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 17 avril 2000 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 359	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 24,65 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 7 609	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,98 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 21,22	Gestionnaire de portefeuille : Société de Placements Franklin Templeton	

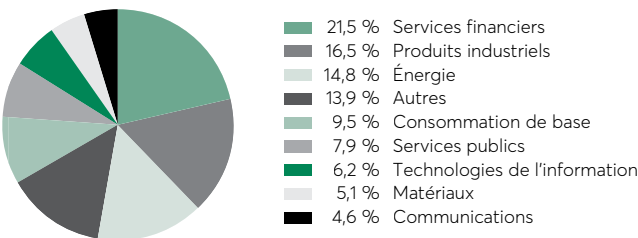
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,3 %
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,8 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,8 %
Alimentation Couche-Tard	3,6 %
Fortis	3,5 %
Franco-Nevada Corporation	2,7 %
Metro	2,6 %
TOTAL	38,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 53

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

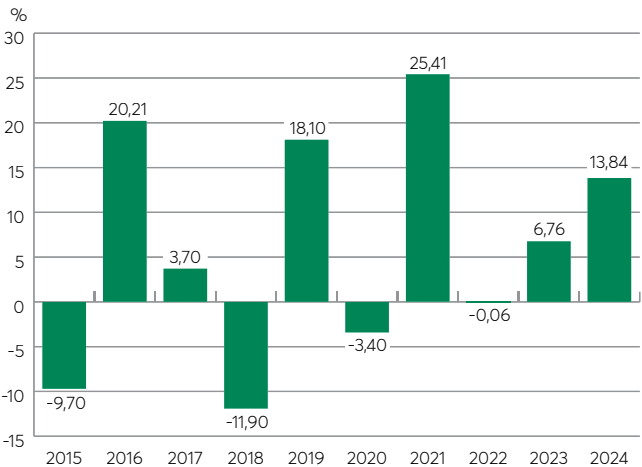
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 428 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,98 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI*
Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 11 décembre 2006 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 509	Sous-conseiller de portefeuille : Gestion de placements Hillsdale inc.
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 4 385	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,28 %	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 158,87 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 8,62	Gestionnaire de portefeuille : Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.	Dépôt minimal : 500 \$

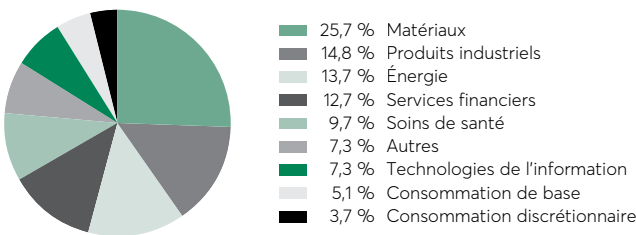
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
CES Energy Solutions	4,9 %
Propel Holdings	3,4 %
MDA Space	3,4 %
Enerflex	3,4 %
Methanex	3,3 %
CI Financial	3,1 %
Torex Gold Resources	3,1 %
OceanaGold	3,0 %
Dundee Precious Metals	3,0 %
Docebo	2,9 %
TOTAL	33,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 81

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

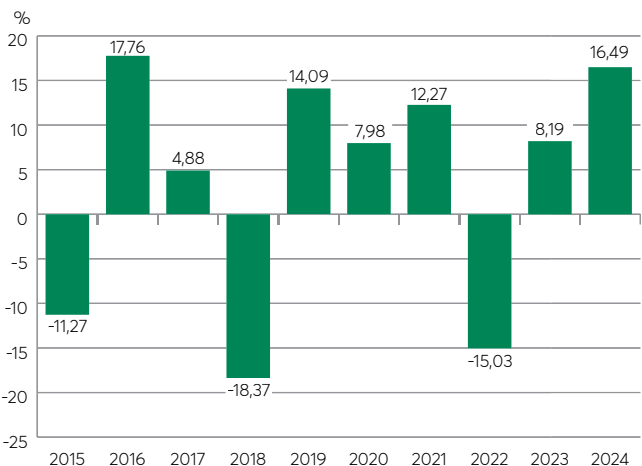
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 420 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,1% par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,28 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,90 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
**DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION –
FRANKLIN CLEARBRIDGE***
(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 17 avril 2000
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers) :
Série 5 : 2 874

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 19,53

**Nombre de Parts en circulation
(en milliers) :**
Série 5 : 147

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 5 : 3,16 %

Gestionnaire de portefeuille :
Société de Placements
Franklin Templeton

**Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent) :**
28,48 %

Dépôt minimal :
500 \$

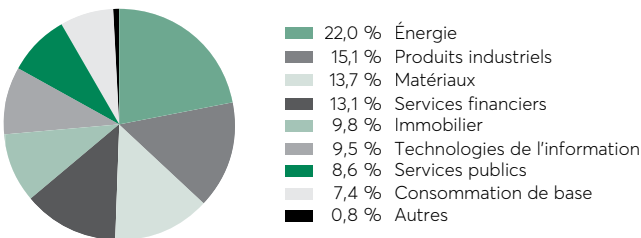
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Atco	3,8 %
Banque canadienne de l'Ouest	3,7 %
EQB	3,5 %
Kelt Exploration	3,5 %
Headwater Exploration	3,4 %
AltaGas	3,3 %
Propel Holdings	3,3 %
Descartes Systems Group	3,2 %
Winpak	3,1 %
Parex Resources	2,9 %
TOTAL	33,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 45

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

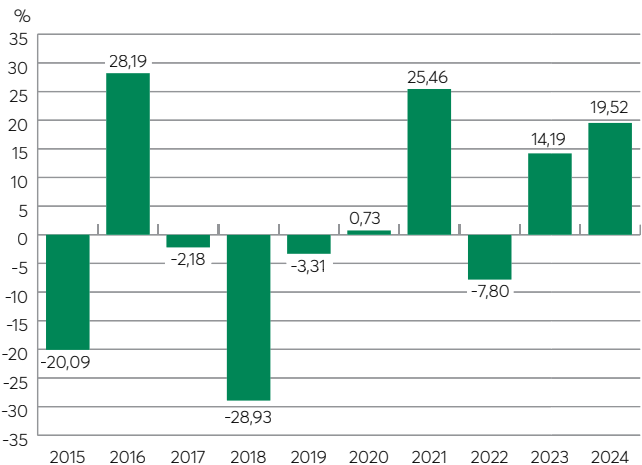
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 569 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,16 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,90 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 17 avril 2000 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 890	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 25,00 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 15 488	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,93 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 17,41	Gestionnaire de portefeuille : MFS Gestion de placements Canada Limitée	

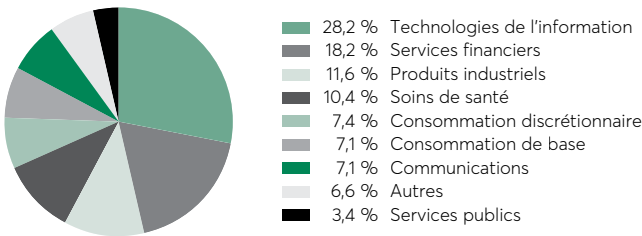
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft	8,2 %
Alphabet	5,6 %
NVIDIA	5,5 %
Amazon.com	5,3 %
Apple	4,5 %
JPMorgan Chase & Co.	2,8 %
Visa	2,7 %
Salesforce	2,6 %
Fiserv	2,2 %
ConocoPhillips Company	2,0 %
TOTAL	41,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

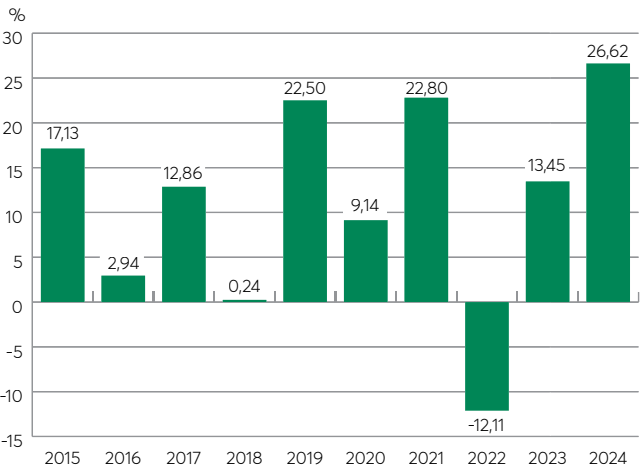
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 4 068 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,93 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,90 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 20 novembre 1995 Série 5 : 26 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 417	Sous-conseiller de portefeuille : Wellington Management Canada ULC
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 6 752	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 3,06 %	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 33,70 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 16,19	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	Dépôt minimal : 500 \$

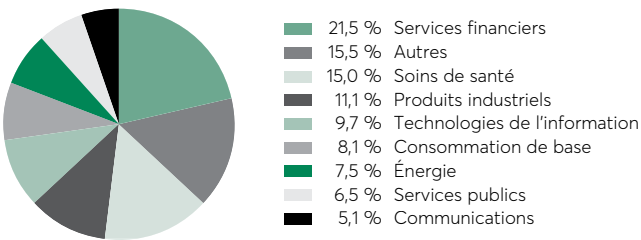
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Co.	4,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4 %
UnitedHealth Group	3,3 %
Wells Fargo & Company	3,0 %
Bank of America	2,6 %
American Express	2,3 %
Gilead Sciences	2,2 %
Unilever, CAAE	2,1 %
Honeywell International	2,1 %
Lockheed Martin	2,0 %
TOTAL	27,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 67

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

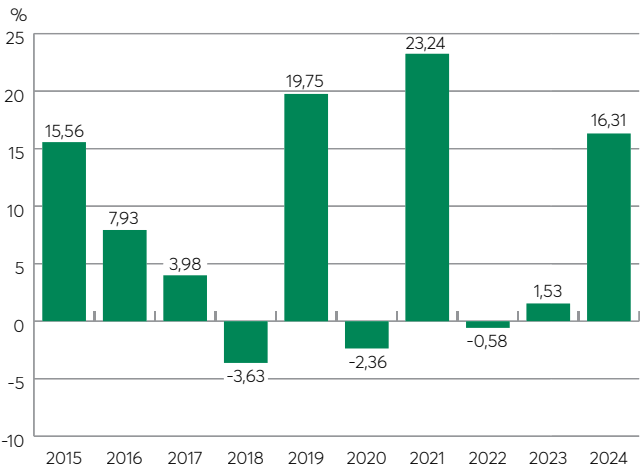
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 940 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,06 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 24 septembre 2012 Série 5 : 24 septembre 2012	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 524	Sous-conseiller de portefeuille : Mondrian Investment Partners Limited
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 6 814	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,75 %	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 47,30 %
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 13,01	Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	Dépôt minimal : 500 \$

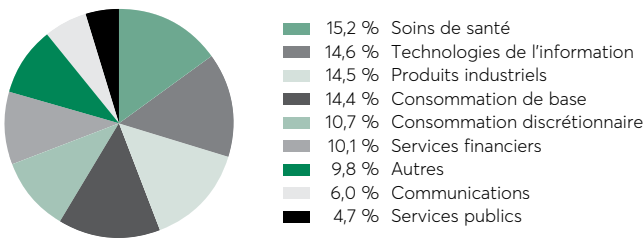
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Meta Platforms	3,2 %
Sony Group	3,2 %
Charles Schwab	3,1 %
Lloyds Banking Group	3,0 %
Wells Fargo & Company	3,0 %
Texas Instruments	2,9 %
Autoliv	2,9 %
Enel	2,8 %
Harris	2,8 %
ProLogis	2,8 %
TOTAL	29,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 48

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

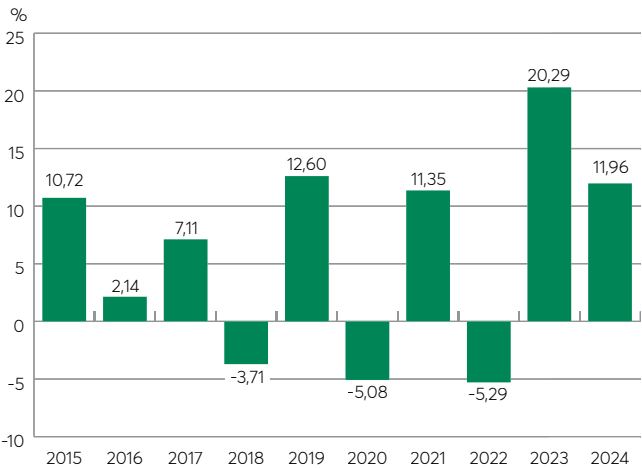
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 2 602 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,75 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,65 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 5 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 279

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 7,63

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 37

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 2,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lazard Asset Management LLC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

158,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

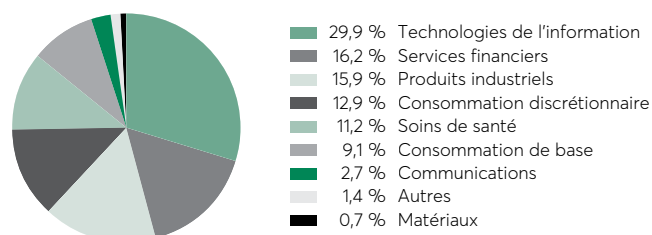
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Apple	4,8 %
Microsoft	4,7 %
Amazon.com	4,5 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	3,0 %
Accenture	2,8 %
Salesforce	2,6 %
Visa	2,4 %
Aon	2,1 %
Wolters Kluwer	2,0 %
RELX	2,0 %
TOTAL	30,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 68

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

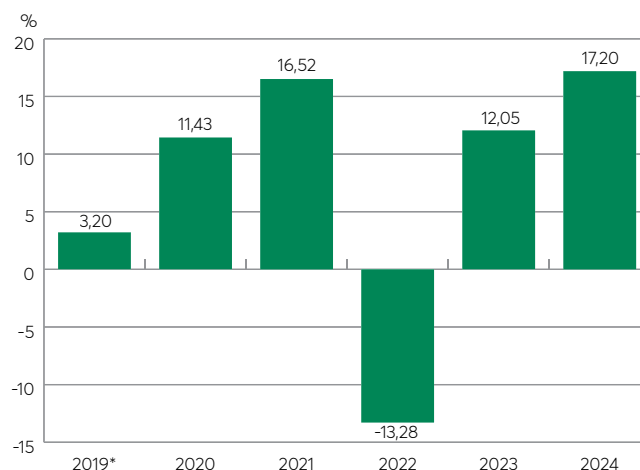
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 526 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,85 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,75 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création : Fonds : 29 octobre 2007 Série 5 : 29 octobre 2007	Nombre de Parts en circulation (en milliers) : Série 5 : 4 862	Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) : 23,00 %
Valeur totale (en milliers) : Série 5 : 47 289	Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 5 : 2,89 %	Dépôt minimal : 500 \$
Valeur liquidative par Part : Série 5 : 9,73	Gestionnaire de portefeuille : MFS Gestion de placements Canada Limitée	

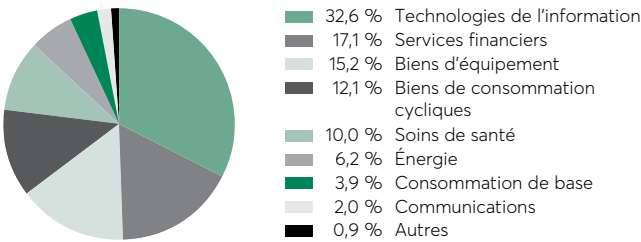
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft	4,9 %
Amazon.com	3,7 %
NVIDIA	3,6 %
Alphabet	3,5 %
Visa	2,6 %
Meta Platforms	2,5 %
Apple	1,6 %
Salesforce	1,5 %
PNC Financial Services	1,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	1,3 %
TOTAL	26,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 76

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

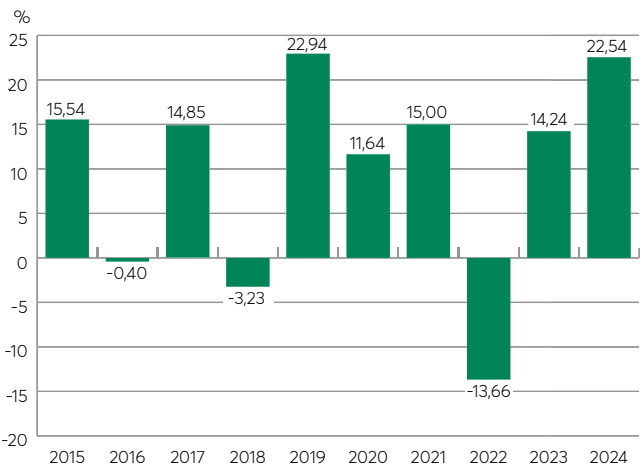
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 29 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 943 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,89 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.	Seulement une des garanties optionnelles peut être ajoutée. Si vous choisissez la Garantie 75/75, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés à la garantie optionnelle. Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG, les honoraires additionnels liés aux garanties et les honoraires liés à la garantie optionnelle.		
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous paierez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %	1,40 %	1,35 %	S. O.
Garantie 100/100 r		0,75 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 5 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 78

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 6,57

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 12

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,22 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,80 %

Dépôt minimal :

500 \$

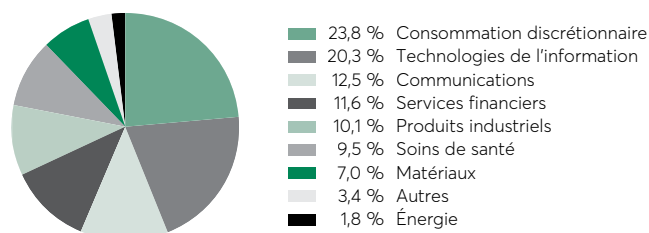
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Amazon.com	4,4 %
Microsoft	4,2 %
NVIDIA	4,1 %
Meta Platforms	4,1 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	3,5 %
Martin Marietta Materials	3,0 %
Prosus	3,0 %
DoorDash	2,7 %
Elevance Health	2,3 %
Service Corporation International	2,3 %
TOTAL	33,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 87

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

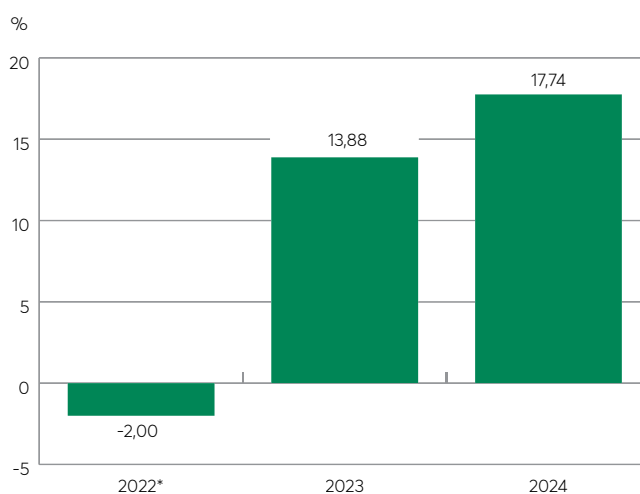
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 314 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 13,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 3 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 5.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Option A																
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,22 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,75 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5)
DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 5 : 26 octobre 2007

Valeur totale (en milliers):
Série 5 : 2 812

Valeur liquidative par Part :
Série 5 : 12,24

Nombre de Parts en circulation
(en milliers):
Série 5 : 230

Ratio des frais de gestion (RFG):
Série 5 : 2,71 %

Gestionnaire de portefeuille :
MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille
(du Fonds sous-jacent):
19,00 %

Dépôt minimal :
500 \$

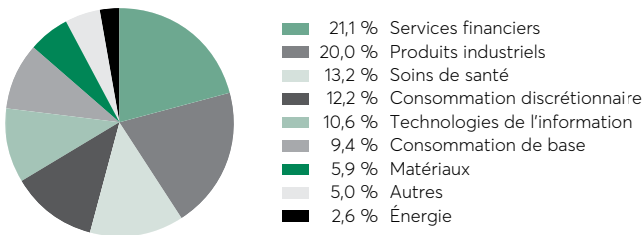
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d’actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d’Europe et d’Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Schneider Electric	3,1 %
SAP SE	3,0 %
Hitachi	2,9 %
Compass Group PLC	2,6 %
Air Liquide	2,5 %
Deutsche Boerse AG	2,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	2,3 %
Roche Holding AG	2,2 %
Nestlé	2,0 %
Compagnie Financière Richemont	1,9 %
TOTAL	24,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 135

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

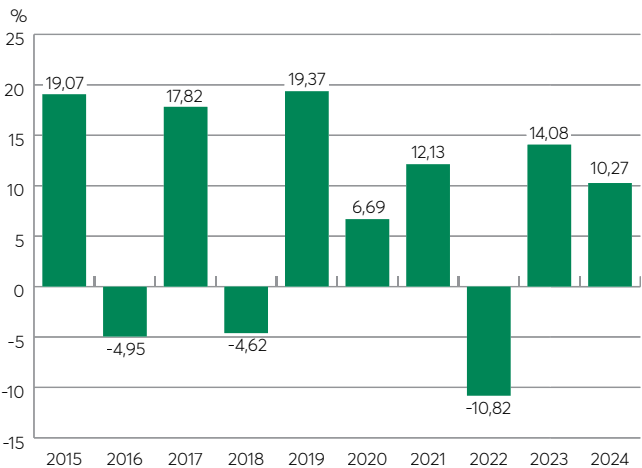
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 26 octobre 2007 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 1 559 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	2,71 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS (SÉRIE 5) DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 5 : 24 septembre 2012

Valeur totale (en milliers) :

Série 5 : 3 135

Valeur liquidative par Part :

Série 5 : 15,59

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 5 : 201

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 5 : 3,10 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,80 %

Dépôt minimal :

500 \$

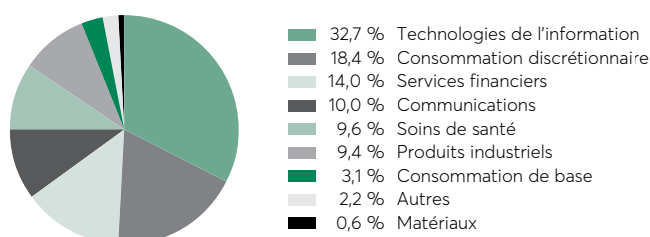
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Spotify Technology	7,0 %
Adyen	5,1 %
ASML Holding	4,7 %
Wix.com	4,4 %
Ferrari	4,1 %
Argenx	4,1 %
MercadoLibre	3,6 %
Wisetech Global	3,5 %
Atlas Copco	3,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAAE	3,3 %
TOTAL	43,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 61

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Garantie 75/75, après déduction du RFG.

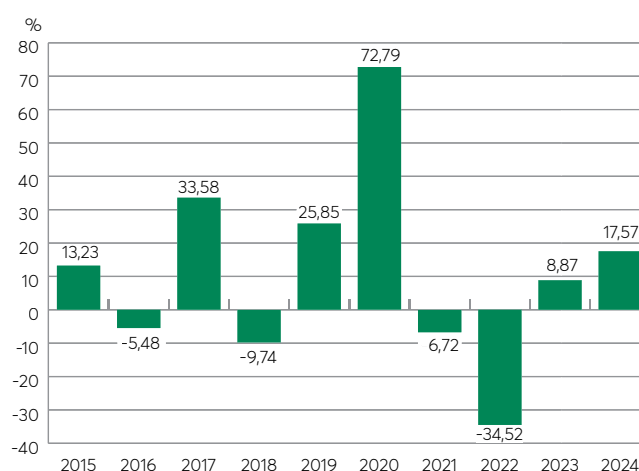
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 septembre 2012 et ayant opté pour la Garantie 75/75 détient maintenant 3 118 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la Garantie 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement														
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt.	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.														
Option A		• Il n'y a aucuns frais de rachat.														
Frais de rachat différés (3 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option B	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>3 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %															
Moins de 2 ans	2,5 %															
Moins de 3 ans	2,0 %															
3 ans ou plus	0,0 %															
Frais de rachat différés (6 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants :	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. Le calendrier des frais de rachat différés est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.														
Option C	<table><tr><td>Moins de 1 an</td><td>5,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 2 ans</td><td>5,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 3 ans</td><td>4,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 4 ans</td><td>3,0 %</td></tr><tr><td>Moins de 5 ans</td><td>2,5 %</td></tr><tr><td>Moins de 6 ans</td><td>2,0 %</td></tr><tr><td>6 ans ou plus</td><td>0,0 %</td></tr></table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	4,0 %	Moins de 4 ans	3,0 %	Moins de 5 ans	2,5 %	Moins de 6 ans	2,0 %	6 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %															
Moins de 2 ans	5,0 %															
Moins de 3 ans	4,0 %															
Moins de 4 ans	3,0 %															
Moins de 5 ans	2,5 %															
Moins de 6 ans	2,0 %															
6 ans ou plus	0,0 %															

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance pour la Garantie 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi la Garantie 75/100 i, la Garantie 100/100 r, la Garantie optionnelle GRM, la Garantie optionnelle GRV ou la Garantie optionnelle GRV – Version 2. Ces honoraires additionnels liés aux garanties sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRM	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV	Honoraires additionnels liés à la Garantie optionnelle GRV – Version 2
Garantie 75/75	3,10 %	Aucuns, si vous choisissez seulement la Garantie 75/75.			
Garantie 75/100 i	Si vous choisissez la Garantie 75/100 i ou la Garantie 100/100 r, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %		S. O.	
Garantie 100/100 r		0,85 %			

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (3 ans) (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de rachat différés (6 ans) (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au contrat Helios.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti de Desjardins Sécurité financière – Helios et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.